

RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Discours adressé lors de la séance régulière du conseil municipal du canton de Lingwick du 13 novembre 2017.

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour vous présenter le rapport sur la situation financière du canton de Lingwick et ce, selon les anciennes dispositions de l'article 955 du Code municipal (la mairesse a expliqué à l'assemblée qu'elle faisait le discours par choix).

1. Les états financiers 2016

Les états financiers 2016 vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés et vérificateurs mandatés par la municipalité du canton de Lingwick, indiquent les résultats suivants:

Les revenus se chiffrent à 884 198 \$ et les charges sont de 886 368 \$. En tenant compte des immobilisations, du remboursement de la dette à long terme et des affectations, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales est de 121 871 \$.

L'ensemble de notre surplus est de 288 252 \$ dont 135 069 \$ en surplus de fonctionnement non affecté, 50 000 \$ en fonds de roulement, 24 096 \$ provenant du solde disponible du règlement d'emprunt 329-2015 et 79 087 \$ en surplus de fonctionnement affecté.

2. L'année en cours

Pour l'année 2017, le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 1 145 390 \$ incluant des investissements de 259 721 \$. Nous prévoyons terminer l'année 2017 avec un surplus.

Au premier janvier 2017, la valeur imposable au rôle d'évaluation était de 84 235 900 \$. Le taux de taxe foncière était de 0,594 \$/100 \$ d'évaluation conformément au rôle en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Le taux de la taxe pour la Sûreté du Québec est fixé à 0,076 \$/100 \$ d'évaluation. La taxes concernant le remboursement du règlement d'emprunt n°329-2015 a été fixée pour sa part à 0,04 \$/100 \$ d'évaluation. Les taxes sur les services sont les suivantes : taxe pour la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles (déchets et recyclage) et la taxe pour le service de traitement des boues de fosses septiques.

Fonds de roulement

	au 1er jan. 2017	Approprié achat benne épandeur 4 saisons	au 1er novembre
Fonds de roulement	50 000 \$	30 000 \$	20 000 \$

Remboursement un minimum de 6 000\$ par année pendant 5 ans.

Emprunt

	Capital dû au 01/01/2017	Remb. Capital année 2017	Capital dû au 31/12/2017	Fin des remboursements
Emprunt camion 2014	39 000 \$	18 000\$/année 1 500\$ x 12 mois	21 000 \$	Février 2019
Emprunt règl. 329-2015 Camion 2017	152 300 \$	29 000 \$	123 300 \$	mai 2021

Au cours de l'été 2017, la municipalité a procédé au rechargement des chemins municipaux incluant les travaux préparatoires. Environ 6 000 t.m. de gravier ont été appliqué sur nos différentes routes. De plus, la partie urbaine du chemin Fontainebleau a été repavée.

Du côté de la route 257, du scellement de fissures a été fait principalement sur la partie partant du pont de la rivière au Saumon jusqu'aux limites de Weedon. Du creusage de fossé a aussi été effectué dans ce secteur de même que dans le rang des Pointes.

La municipalité a constitué un parc de matériel pour les organismes locaux. Entre autre, une remorque d'eau potable/usée permet la distribution d'eau dans les différents parcs de la municipalité, selon les activités qui s'y tiennent. S'ajoutent au parc de matériel, des chaises pliantes, des lumières solaires Del, un abri pliant, des praticables, etc.

Un escalier permettant la transition entre le stationnement et le pont couvert a été fabriqué. Une nouvelle glissoire pour le Parc-en-ciel est en construction et il y a eu un réaménagement des lieux.

Le centre municipal a été repeint à l'extérieur. Dans la salle communautaire, l'éclairage et l'acoustique ont été améliorés et des travaux de peinture ont été effectués suite à ces changements. La cuisine du centre municipal a subi une cure de rajeunissement et est désormais beaucoup plus fonctionnelle. Les travaux de construction d'un monte-personne sont en cours de réalisation, puisque les contrats ont été attribués.

Programme	Subvention versée ou à recevoir	Coût total	Aide	Différence payé par la municipalité	% payé par mun.	Détails
Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 PIC-150	8 903,00 \$	17 801,67 \$		8 898,67 \$	50%	Éclairage et acoustique salle communautaire
Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec TECQ 2017	167 276,00 \$	167 276,00 \$		0,00 \$	0%	Rechargement et asphaltage
Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal PAARRM	15 000,00 \$	15 216,68 \$		216,68 \$	1%	Creusage de fossé, marquage
Programme infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés PIQM-MADA	56 000,00 \$	70 000,00 \$		14 000,00 \$	20%	Monte-personne (coût prévu)
Fonds de développement des territoires FDT	16 497,00 \$	31 988,02 \$	Bénévolat	15 491,02 \$	48%	Parc de matériel pour les organismes
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	25 000,00 \$	33 017,62 \$	4 211,31 \$	3 806,31 \$	12%	Cuisine centre municipal

Support à l'action bénévole SAB	1 500,00 \$	2 500,00 \$		1 000,00 \$	40%	Parc-en-ciel (projet non final) + travaux régie int.
	290 176,00 \$	337 799,99 \$	4 211,31 \$	43 412,68 \$	13%	

En date du 1^{er} novembre, l'excédent accumulé non affecté est de 135 069 \$, l'excédent affecté est de 30 837 \$ pour un total de 165 906\$

Voici la liste des fournisseurs auprès desquels les dépenses totalisent 25 000 \$ et plus depuis le 1^{er} janvier.

Nom	Description	Total achats
9256-7809 Québec inc.	Pavage	36 654,89 \$
Les Bétons L. Barolet inc.	Rechargement et travaux préparatoires, sable (abrasif)	146 313,90 \$
M.R.C. Haut-St-François	Quotes-parts, téléphonie IP, fosses septiques, révisions	81 370,13 \$
Ministre des Finances du Québec	Service Sûreté du Québec, C.A.	64 989,00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Déductions à la source	36 659,24 \$
Services sanitaires Denis Fortier	Cueillette des matières résiduelles	39 194,44 \$

3. La rémunération des élus en 2017

Élus	Rémunération de base	Allocation dépense de base
maire	4 147,92 \$	2 073,96 \$
conseillers (6)	1 382,64 \$	691,32 \$

Rémunération additionnelle et allocation additionnelle – présence aux réunions

Les membres du conseil reçoivent une rémunération de 30,90 \$ et une allocation de dépense de 15,45 \$ pour leur présence à chacun des séances ordinaires ou extraordinaires et des ateliers de travail du conseil municipal.

Une rémunération additionnelle de 30,90 \$, allocation incluse, sera attribuée au conseiller délégué à titre de membre du CCU pour sa participation à une réunion.

Une rémunération additionnelle de 36,06 \$, allocation incluse, plus les frais de déplacement sont attribués pour la participation à une réunion d'un comité formé par la MRC. Les mêmes conditions s'appliquent pour une réunion et/ou convocation par un ministère ou organisme du gouvernement, la Fédération québécoise des municipalités, pour le regroupement des municipalités pour les services d'entraide incendie et auquel l'élu aurait été mandaté par son conseil municipal.

Une rémunération additionnelle de 20,60 \$ sera attribuée au conseiller responsable et au conseiller en support nommé par le conseil pour la tenue d'une réunion dans le cadre des comités du conseil auxquels il a été affecté, jusqu'à un maximum de seize réunions par année civile. Lesdits conseillers devront, pour obtenir cette rémunération, présenter au directeur général, à l'intention du maire, un procès-verbal qui décrira l'objet de la réunion et le contenu des discussions. Une allocation de dépense additionnelle de 10,30 \$ s'ajoute pour une participation du conseiller responsable et/ou du conseiller en support pour la participation à ces réunions, jusqu'à un maximum de seize réunions.

4. Les orientations 2018

Le nouveau conseil prendra connaissance des dossiers et établira ses priorités en cours d'année, mais il est prévu, entre autre :

- de poursuivre le rechargement de nos chemins municipaux;
- de poursuivre les efforts pour maintenir l'entretien de nos routes afin qu'elles soient sécuritaires en tout temps;
- de participer à la constitution de la *Régie incendie des Rivières* et à l'organisation de son fonctionnement;
- de procéder à la restauration de la fondation de l'église Chalmers;
- de réaménager le parc du belvédère, soit de stabiliser les assises de l'ancien pont, enlever la ferraille et établir un sentier pédestre;
- de travailler en collaboration avec la MRC afin que tous les résidents de la localité aient accès à internet haute vitesse à un prix abordable;
- d'améliorer les outils de communication

5. En conclusion

J'aimerais remercier les anciens membres du conseil pour leur excellent travail et leur esprit de collaboration. Un merci particulier aux membres du conseil qui nous ont quittés, Marcel Langlois, maire, Caroline Poirier, Serge LaRochelle, Manon Rousseau, conseiller(e)s. Je remercie nos employés et nos pompiers pour leur dévouement et leur compétence. Je remercie les bénévoles des divers organismes pour leur dévouement et leur engagement. Les membres de notre communauté n'auraient pu se donner tous les services qu'ils ont reçus au cours de la dernière année sans le concours de vous tous membres du conseil, employés de la municipalité et généreux bénévoles.

Notre municipalité est bonne santé financière et nous vous assurons, chers concitoyens et concitoyens, que le premier but de votre nouveau conseil est de continuer d'offrir à la population des services de qualité au meilleur coût possible.

Céline Gagné,
Mairesse